

Journal de Roubaix

Quotidien de Roubaix Tourcoing et de la Région

C'est la publicité qui fait vendre !
Vous n'avez qu'une vitrine pour présenter vos marchandises. En amassant dans la presse, vous pouvez en avoir des millions.

BUREAUX
BOURBAIX - 21, Grande-Rue, Tél. 27.22, 27.23 et 27.24.
TOURCOING - 22, rue Courtois, Tél. 37.
LILLE - 3, rue Faidherbe, Tél. 230.11.
PARIS - 22, boulevard Poissonnière, Tél. Provençe, 17.84.
ROUBAIX - 100, rue de la Gare, Tél. 3.44.
ADRESSES DIRECTEURS :
Jean Roboux
Alfred Roboux
Mademoiselle Alfred Roboux

Au fil de l'eau au milieu des ruines de l'Exposition

PAR SAINT-ALBAN

La démolition ne pourra en être achevée le 25 mai comme il avait été prévu...

Venise a ses vapoteff. Paris, lui, a ses bateaux-mouches. Sauf le dimanche et les jours de fête, ils sont délaissés des Parisiens qui attendent les jours brûlants de l'été pour goûter la fraîcheur d'une promenade fluviale. Parfois, néanmoins, des touristes étrangers, un appareil photographique en bandoulière, adoptent ce mode de locomotion pour visiter les vestiges de l'Exposition. Car l'Expo 37, qui fut si longue à naître, est longue aussi à mourir. Depuis quelques semaines, toutefois, les travaux de démolition ont été hâtés. Peu à peu, des quartiers entiers de Paris reprennent leur physionomie habituelle. Les pelouses vertes du Champ-de-Mars, les pentes gazonnées du Trocadéro, regagnent du terrain sur les palissades et les échafaudages. On travaille ferme, c'est un fait. Les ouvriers qui, pendant la construction, se laissent aller à souvent imposer par des délégués syndicaux les mouvements de grève perdue, cause principale des retards humiliants et des incidents que chacun se rappelle, ont manifesté un tout autre esprit dans les travaux de démolition. Les « délégués », souvent des étrangers inconnus des



UNE VUE GÉNÉRALE DES CHANTIERS (Ph. Franco-Fresse.)

chantiers, n'ont pas reparu. En une période où le chômage continue de sévir et où ceux qui travaillent savent apprécier les avantages de leur situation, les mauvais conseillers — qui, moins que

L'ajustement du franc

Des mesures vont être prises pour empêcher toute hausse injustifiée des prix

Paris, 6 mai. — Les rapatriements de capitaux (or et devises), se sont poursuivis vendredi à un rythme extrêmement satisfaisant. Comme si l'aurait déjà fait jeudi, le Fonds d'égalisation des changes a acquis des devises étrangères pour un montant très élevé. D'autre part, le Comité national de surveillance des prix, réuni vendredi au ministère de l'Economie nationale, a pris connaissance des mesures prises par le Comité de contrôle à Paris et dans les départements.

Une discussion s'est engagée sur les prix dans les circonstances actuelles, dit-on officiellement. Le Comité national a unanimement reconnu que les récents mouvements des changes ne sauraient donner lieu à des variations injustifiées de prix et que tous les abus qui lui seraient signalés devraient être énergiquement réprimés. Il a décidé d'adresser à ce sujet des instructions précises aux comités départementaux en les invitant à la plus grande vigilance. Le Comité national a ensuite examiné les prix des divers produits industriels. D'autre part, la préfecture de police a fait procéder à des relevés concernant le prix des marchandises de toutes sortes et des denrées mises en vente dans les boutiques ainsi que dans les marchés publics, tant à Paris que dans la banlieue. Plus de trois mille établissements ont reçu la visite des enquêteurs. Les différents prix relevés sont destinés à servir de documentation au Comité départemental de surveillance des prix.

MM. Mussolini et Hitler ont abordé dans leurs entretiens les problèmes danubiens et balkaniques

L'Italie ne maintiendrait à l'Allemagne les privilèges accordés à l'Autriche qu'en échange de substantielles concessions



LE FUHRER PASSANT ENTRE DEUX HAIES D'ENFANTS DE LA COLONIE ALLEMANDE DE ROME. A sa droite, LE DUCE. (Ph. Keystone.)

Rome, 6 mai. — (De l'envoyé spécial de l'Agence Havas) : Le Duce et le Führer ont abordé maintenant, d'après ce que l'on sait de leurs conversations, les questions délicates touchant au statut du Sud-Est européen. L'entretien décisif, dit-on, doit avoir lieu vendredi après-midi, entre la visite à l'exposition de la Romanité et la réception au Capitole. M. Mussolini professe de tous ses instants de liberté pour étudier les dossiers et n'hésite pas, autant que le permet le protocole, à laisser M. Adolf Hitler en compagnie du roi. De source italienne sérieuse, on affirme que les problèmes danubiens et balkaniques, après l'Anschluss, n'ont pas cessé d'intéresser l'Italie et que ces questions, même si elles peuvent présenter des aspects délicats, sont abordées franchement par les hommes d'Etat italiens, dans leurs conversations avec les Allemands. Les avantages économiques consentis par l'Italie à la Hongrie et à l'Autriche, en vertu des protocoles de Rome, appellent maintenant, après l'Anschluss, une révision. L'Italie paraît résignée à ne maintenir à l'Allemagne les privilèges accordés à l'Autriche, notamment pour le port franc de Trieste, que si le Reich consent de substantielles concessions. La volonté autrichique du troisième Reich risque, en effet, de ramener sur les marchés danubiens et balkaniques certaines matières premières, comme le

bois, dont l'Italie a un égal besoin que l'Allemagne. L'impression très nette se dégage aujourd'hui, qu'une partie très serrée se joue à ce sujet sur l'ensemble du problème danubien. Le thème tchécoslovaque semble aujourd'hui dépassé, et, dans les milieux allemands, on laisse entendre que le Reich pourra se prévaloir du silence de l'Italie. D'autre part, on croit savoir que les Allemands demandent de la suite du Führer se sont efforcés d'amener l'Italie à préciser ses obligations pour le cas où le problème tchécoslovaque entraînerait une intervention de la Russie soviétique.

BILLET PARISIEN
Le redressement extérieur
(D'UN RÉDACTEUR SPÉCIAL)

PARIS, 6 MAI (Minuit). La conférence de la Petite-Entente qui vient de se terminer a examiné dans l'esprit le plus réaliste la situation en Europe centrale. Elle a montré que les trois pays qui la composent : Yougoslavie, Tchécoslovaquie et Roumanie, ne se laissent nullement intimider par des idéologies ou des menaces d'aucune sorte, mais cherchent à maintenir la paix, à la fois sur des bases d'étroite collaboration politique et d'un développement nécessaire des échanges économiques. Au moment où va s'achever la visite du chancelier Hitler à Rome et où viennent d'être conclus les accords anglo-italiens, la Petite-Entente a entendu affirmer sa vitalité et montrer que si elle est prête à toute politique d'apaisement en Europe, elle n'entend pas renoncer aux droits que lui a données la victoire des armes. Certes, on a commis bien des erreurs. Les liens qui unissent notre pays au bloc de la Petite-Entente ont été dangereusement relâchés. Ces erreurs ont contribué à la formation de l'axe Rome-Berlin qui pourtant — et l'Italie s'en aperçoit — est contraire à la nature des choses. Le redressement de notre politique extérieure s'impose donc tout autant — et plus rapidement encore — que le redressement de notre situation financière et économique. Souhaitons que, sans tarder, les liens de la France et de la Petite-Entente soient resserrés, que les nuages avec Rome soient dissipés. L'entente franco-anglaise a été la première étape dans la voie du réalisme. Il est indispensable, à la paix, qu'elle se complète d'une collaboration plus intime avec les nations de la Petite-Entente et avec l'Italie, intéressées autant que nous au maintien du statu quo territorial, c'est-à-dire à l'arrêt de l'expansion germanique en Europe.

LES GOUVERNEMENTS FRANÇAIS ET ANGLAIS FERONT AUJOURD'HUI UNE DÉMARCHE A PRAGUE

Allez jusqu'à l'extrême limite du possible dans les concessions à la minorité allemande, conseillez-l'ou au gouvernement tchécoslovaque

Prague, 6 mai. — C'est samedi que les ministres de Grande-Bretagne et de France à Prague feront auprès du gouvernement tchécoslovaque une démarche dont l'ordonnance a été fixée au cours des entretiens de Londres. M. Newton, ministre d'Angleterre, et M. de Lacroix, ministre de France, ont déjà reçu des instructions de leurs gouvernements respectifs dans ce sens. C'est auprès de M. Krofta, ministre des Affaires étrangères de Tchécoslovaquie, que cette démarche, qui pourrait être suivie par d'autres, sera faite. Selon des informations de bonne source, les conseils apportés à la Tchécoslovaquie ne revêtiront pas la forme de suggestions très précises. Il s'agira plutôt d'indiquer les lignes générales et le sens des concessions à apporter aux Sudètes. Ces concessions devraient, selon l'avis des gouvernements en question, aller à l'extrême limite de ce qui est possible d'accorder sans mettre en danger l'indépendance et sans attenter à l'intégrité territoriale du pays. Dans les milieux tchécoslovaques, on manifeste la plus grande bonne volonté et sachant les responsabilités internationales que supporte bien malgré elle la Tchécoslovaquie, on se déclare prêt à faire à la paix tous les sacrifices nécessaires, dans le cadre indiqué plus haut.

LES DIFFICULTÉS FINANCIÈRES EN BELGIQUE

La commission des finances de la Chambre a repoussé tous les projets du gouvernement

DÈS MARDI, M. JANSON DEMANDERA AU PARLEMENT UN VOTE DE CONFIANCE

Bruxelles, 6 mai. — La fièvre politique n'a pas baissé, vendredi. La question qui se posait, le matin, était de savoir si le gouvernement se présenterait devant les Chambres pour livrer bataille sur ses projets, comme le déclarait jeudi, M. Janson ou s'il démissionnerait avant cette suprême explication. La confusion actuelle ne saurait plus durer. M. Janson a accepté pour mercredi prochain, le débat sur l'interpellation, relative au « repli du franc français ». C'est dire que le débat financier pourrait s'amorcer ce jour-là. Cependant, il faut tenir compte de la décision des droites de maintenir les décisions du Congrès du Bloc catholique. Or, comme il est patent que la position actuelle du gouvernement ne correspond pas à ces décisions, on se demande si les ministres catholiques ne seront pas amenés à se retirer. Les libéraux restent eux aussi hostiles, en général, aux projets ministériels et ne seront pas d'un grand secours pour le gouvernement. Quant aux socialistes, ils restent décidés à demander un débat public à la Chambre, où chacun sera forcé de définir sa position. Ils n'ont point négligé d'étudier la situation politique et la possibilité d'une crise ministérielle. Ils se

plémentaire et le contrôle fiscal. La proposition de M. Philippart rétablissant la taxe de crise a été adoptée par 13 voix contre 8. En résumé, tous les projets du gouvernement ont été rejetés. M. Philippart a été nommé rapporteur général. La commission se réunira mercredi pour entendre la lecture des rapports. Le gouvernement va poser la question de confiance. Un Conseil de cabinet a été tenu vendredi après-midi. Il s'est terminé à 18 h. 30. M. Janson qui présidait, a fait un rapport sur la situation financière et le conseil a accepté sa proposition de faire à la Chambre, mardi prochain, une déclaration sur la situation politique et financière. La question de confiance sera posée. On remarque que le premier ministre n'attend pas que les projets soient déposés et discutés à la Chambre pour demander un vote de confiance. Les projets ne seront, en effet, prêts que mercredi. On en conduit que le chef du gouvernement veut en finir rapidement. Mais s'il pose la question de confiance avant la discussion des projets, on peut



M. PAUL-EMILE JANSON (Ph. Franco-Fresse.)

refusent à reconnaître que M. de Man ait commis des erreurs et des fautes. Ils n'hésiteront pas à quitter le gouvernement, si c'est nécessaire. M. Vandervelde a déclaré dans les couloirs du Parlement : « Ce ne serait pas la première fois. »

Deux questions viennent encore alourdir la situation : le repli du franc français et le déficit croissant des chemins de fer, déficit qui risque de déséquilibrer le budget de l'Etat et auquel celui-ci doit remédier, sans tarder. Les projets gouvernementaux sont rejetés par la Commission des finances. La commission des finances de la Chambre a terminé vendredi après-midi l'examen des projets financiers. Elle a rejeté par 12 voix contre 7 le projet créant un fonds de réserve ; elle a rejeté par 9 voix contre 8 le projet relatif à la taxe militaire ; par 11 voix contre 10 le projet sur les droits de succession et d'enregistrement, de même que le projet aménageant l'impôt com-

prévoir que cette confiance ne lui sera pas accordée, les catholiques et les libéraux ayant voté contre les projets gouvernementaux ; seuls les socialistes appuyèrent les propositions de M. Scudam, mais encore avec des amendements et des réserves. Les répercussions du « repli » du franc français. Les conversations entre Bruxelles et Paris ont commencé et M. Spaak, ministre des Affaires étrangères, est en rapports constants avec M. Barleton, ambassadeur de France à Bruxelles. Déjà le commerce belge subit le contre-coup de la concurrence française à la suite de la dépréciation du franc français. Du côté des autorités belges, on évoque l'accord van Zeeland-Marchandieu conclu lors de la seconde dévaluation du franc belge ; cet accord était basé sur le principe que l'Union économique belge luxembourgeoise s'engageait à prendre toutes mesures utiles pour empêcher que, sous l'effet de la dévaluation, se produisît un afflux de marchandises sur le marché français et des ventes à des prix de nature à en troubler l'économie. Pratiquement le gouvernement et les vendeurs belges s'engageaient à ne pas vendre à des prix inférieurs au prix courant ; un système de licences était admis pour régulariser cette méthode. Ainsi, la Belgique maintenait la quantité de ses exportations vers la France, tout en retirant un bénéfice plus rémunérateur pour son industrie. L'arrangement évitait, d'autre part, toute mesure douanière à son encontre de la part du gouvernement français. Cette politique donna des résultats des plus satisfaisants. Les conversations franco-belges actuelles ont pour but d'arriver à des garanties identiques de la part de la France. On souhaite, à Bruxelles, le succès de la mesure financière du gouvernement français, la France étant le premier débouché de la Belgique.

Aujourd'hui, conseil des ministres

Paris, 6 mai. — Les membres du gouvernement se réuniront en conseil des ministres samedi, à 11 heures, à l'Élysée, sous la présidence de M. Albert Lebrun. La délibération gouvernementale sera exclusivement consacrée à la politique extérieure. Un certain nombre de problèmes qui feront l'objet de la prochaine session de la Société des Nations, à laquelle assistera M. Georges Bonnet, ministre des Affaires étrangères, seront examinés. (Lire la suite page 2.)

Les manœuvres de l'armée motorisée



Les régiments de chars d'assaut viennent de se livrer, dans les environs de Verdun, à d'importantes manœuvres. UN SAISISANT INSTANTANÉ DE L'ATTAQUE D'UN ARBRE PAR UN GROS TANK (Ph. Suda.)

LEURS MAJESTÉS ENFANTINES A LA FOIRE DU TRONE, A PARIS



Une distribution de friandises par le roi et la reine des gosses de Paris (Ph. Franco-Fresse.)

Le tirage de la cinquième tranche de la Loterie nationale aura lieu le 25 mai, à Périgueux

Paris, 6 mai. — La cinquième tranche de la Loterie nationale sera tirée le 25 mai, à Périgueux, à 21 heures, dans la salle de l'équipement d'artillerie.